

**AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-337 RELATIF À L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Samuel de ce qui suit :

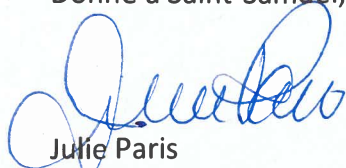
QUE le conseil municipal lors de la séance régulière du 3 mai 2022 a donné un avis de motion et déposé un projet de règlement 2022-337 relatif à l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Samuel;

QUE ce règlement dicte la conduite conforme à l'éthique à la déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Samuel en appliquant les valeurs en matière d'éthique et en respectant les règles déontologiques prévues.

QUE lors du conseil ordinaire du 7 juin 2022 à 19h au 140, rue de l'église, sera adopté le règlement 2022-337 relatif à l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Samuel;

QU'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée au 140, rue de l'Église, Saint-Samuel aux heures normales de bureau et copie peuvent être obtenue selon les tarifs en vigueur.

Donné à Saint-Samuel, ce 9^e jour de mai 2022.



Julie Paris
Directrice générale, greffière-trésorière